Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 14 (1906)
Heft: 5

Artikel: Le colonel Hry Bouquet, vainqueur des Peaux-Rouges
Autor: Burnand, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-14608

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

14me année. N° 5. Mai 1906.

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

LE COLONEL Hry BOUQUET,

Vainqueur des Peaux-Rouges.

(Suite.)

SECONDE PARTIE

PRÉLIMINAIRES LABORIEUX

Des complications de toute nature vinrent momentanément entraver et retarder la mise à exécution du plan de Bouquet. Le premier danger écarté, les Provinces retombèrent dans leur quiète et indifférente insouciance, tandis que sur les limites des établissements les hordes d'Indiens ne cessaient d'opérer leurs sinistres déprédations et leurs épouvantables attentats. En vain Bouquet et le général Amherst cherchaient-ils à exciter l'intérêt des gouvernements coloniaux et à secouer l'apathie de l'opinion publique. Celle-ci, peu favorable à l'idée des frais que nécessiterait une active intervention, excipait encore de ses convictions religieuses pour se renfermer dans son égoïste nonchalance. A l'ouïe des récits d'atrocités et de meurtres commis par les sauvages, c'était en joignant les mains et en tournant le blanc des yeux dans leur physionomie contrite que les Quakers, Mennonistes ou Dunkardistes allemands exprimaient leurs sentiments de résignation par un : « *Gottes Wille sei gethan !* Que la volonté de Dieu soit faite ! »

Bouquet contenait mal son impatience et son indignation. Déjà le 27 août 1763, il avait écrit au général Amherst

qu'avec un renfort de 300 Rangers il se faisait fort de détruire toutes les villes des Delawares et de « purger le pays de cette vermine, depuis Fort-Pitt au lac Erié ». Il avait fallu en rabattre, laisser les frontières ouvertes ou insuffisamment défendues par les garnisons des forts, où les soldats se morfondaient au fond des bois sans espoir d'amélioration ni de mutation depuis de longues années. Le mécontentement croissait de même que le nombre des désertions que l'esprit public favorisait ouvertement en sourde opposition au gouvernement royal. Blane à Ligonier, Ecuyer à Fort-Pitt, suppliaient Bouquet de les relever de leurs postes, où ils se sentaient incapables de suffire plus longtemps à d'incessants travaux et à des responsabilités accablantes.

Bouquet, lui-même, se lamentait des procédés du gouvernement anglais dont les préventions semblaient fermer la porte de l'avancement aux officiers étrangers. Amherst, dégoûté de la situation et irrité contre les Provinces, était parti pour l'Angleterre. Le *général Gage* l'avait remplacé comme commandant en chef. Bouquet lui écrivait le 20 juin pour demander d'être, lui aussi, relevé de ses fonctions. Il l'avisait en même temps que « les trois compagnies du Royal-Américain ne comptaient plus que 55 hommes, 38 ayant déserté depuis peu. »

Le général ne consentit pas à se priver des services d'un homme aussi précieux dans un moment si difficile ; mais afin de le retenir, il se détermina pourtant à organiser l'expédition sans plus tarder. Un atroce forfait était venu secouer la torpeur générale et provoquer l'indignation unanime.

Le 26 juillet 1764, un parti de maraudeurs rouges se glissait en tapinois le long des forêts et des vallées et parvenait au fond du ravin de la Cononocheague, à trois milles de Greencastle, Franklyn County, Pa. Au bord de ce vallon

s'élevait, dans une gaie prairie, la maison d'école du village; dix enfants, dont deux fillettes, y suivaient les leçons du pieux et vénérable Enoch Brown. L'irruption des sauvages fut soudaine, et, malgré les supplications du vieux maître qui, une Bible à la main, essayait d'émouvoir la pitié de ces brutes, les pauvres petits furent assommés, scalpés sous ses yeux, puis lui-même partagea leur sort. Les hideux trophées de mèches blanches et de boucles blondes ornèrent la ceinture des assassins, qui regagnèrent aussitôt leurs wigwams, où même l'odieux attentat souleva la réprobation d'un chef au nom pourtant sinistre de *Nephanghwhesa*, le « Rôdeur nocturne ». Mais qui pourra décrire l'horreur qui glaça le sang du malheureux père qui, le premier, étonné de la tranquillité inaccoutumée de la petite classe, jeta un coup d'œil effaré dans la pièce silencieuse. Les cadavres mutilés des enfants gisaient pêle-mêle sur le plancher ensanglanté. Seul le petit Archie Mac Cullough put être rappelé à une lamentable vie privée de raison. Le deuil et la désolation s'étendirent sur les maisons du village, tandis qu'au cœur des Provinces un émoi généreux hâtait enfin le départ de l'expédition projetée.

LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE

Châtier les sauvages jusqu'à leur soumission complète en les traquant jusqu'en leurs dernières retraites, tel était le but de l'audacieuse entreprise du colonel Bouquet. Tandis qu'il s'avancerait ainsi dans le sud-ouest à travers les forêts et les solitudes inexplorées, le colonel *Bradstreet* devait agir dans le nord par la voie des lacs, pour retenir autant que possible les tribus des Wiandots, Ottawais, Chippwais et autres, qui n'auraient pas manqué d'accourir au secours des Delawares, Schawaneses, Mingoes, Mohikans, etc., menacés dans leurs quartiers nationaux de l'Ohio et au-delà.

La Pensylvanie avait seule répondu aux sollicitations et

décidé la levée de mille hommes pour former la colonne, tandis que trois cents autres garderaient les frontières ainsi dégarnies. On réunit les débris des 42e et 60e régiments du R.-A.

Le 5 août 1764, les deux bataillons pensylvaniens, sous les lieutenants-colonels Francis et Clayton, furent mobilisés à Carlisle. Le gouverneur *Penn* s'y rendit aussi de Philadelphie, avec le colonel Bouquet, et s'adressant aux troupes, il leur exposa la nécessité de châtier les Indiens « pour les » atrocités nombreuses et non provoquées qu'ils n'avaient » cessé d'exercer contre les habitants de la Province ; il ne » mettait pas en doute le légitime ressentiment que, du » premier au dernier, ils devaient tous éprouver des iniquités » subies, tandis que le souvenir de la fidélité et de la bra- » voure ferait battre leurs cœurs pour soutenir dans cette » campagne l'honneur de la patrie ; ils avaient tout sujet de » compter que leurs généreux efforts seraient couronnés de » succès, puisqu'ils allaient combattre à côté du même chef » illustre dont la valeur et la capacité avaient seuls suffi, en » ce même jour de l'année précédente, à repousser les » assauts opiniâtres des sauvages et à remporter sur eux » une victoire décisive ». Il eut soin encore de leur rap- » peler « les châtiments exemplaires réservés au crime » monstrueux de désertion, et le sort fatal qui attendait » ceux qui auraient la lâcheté de trahir ainsi leur serment, » leur roi, leur patrie. »

Le colonel Bouquet prit alors le commandement des troupes régulières et provinciales, et les quatre jours suivants furent remplis par les préparatifs indispensables en vue d'une telle expédition ; dès le début, Bouquet prescrivit les ordres les plus sévères aux officiers et soldats pour établir la discipline et empêcher la moindre molestation envers les civils et habitants. Il s'appliqua en même temps à arrimer le paquetage le plus commode et le moins encombrant pour

le transport des bagages, en donnant lui-même l'exemple d'un équipage des plus modestes et des plus sommaires.

Le 13 août (Bouquet n'était pas superstitieux), la petite armée se mit en marche pour Fort Loudoun ; mais, en dépit de toutes les précautions prises contre les désertions, les rangs des Pensylvaniens s'éclaircirent de telle façon qu'il ne restait plus que sept cents hommes. Bouquet se vit dans l'obligation de requérir la levée des enrôlés nécessaires pour combler les vides ; ce qui fut généreusement accordé par un décret du gouverneur et des commissaires, en date du 16 août ; mais comme l'armée avait déjà à ce moment-là quitté la partie habitée de la Pensylvanie, le colonel s'adressa au gouverneur de la Virginie, *Fauquier*, grâce au crédit duquel les recrues dont on avait besoin furent bientôt levées et purent rallier l'armée vers la fin de septembre, à Fort Pitt.

Pendant ce temps, Bouquet acheminait un à un, et sous forte escorte, divers grands convois jusqu'à ce fort (320 milles à l'ouest de Philadelphie). Il y arriva lui-même le 17 septembre, sans que les Indiens, qui ne cessaient de ravager les frontières, entreprissent une seule fois d'attaquer ses troupes.

Au fort Loudoun il avait reçu des dépêches du colonel Bradstreet, datée du Fort Presqu'Isle, le 5 août, et par lesquelles cet officier l'informait qu'il avait conclu la paix avec les Delawares et les Shawaneses. Néanmoins Bouquet connaissait trop bien la duplicité indienne pour ajouter une foi quelconque à un traité qui ne reposait sur aucune base sérieuse et ne présentait aucune espèce de garantie. Il résolut de poursuivre tout de même son plan sans en référer au général ; celui-ci, d'ailleurs, ne tint aucun compte non plus de ces dépêches et ne fit que confirmer ses ordres précédents. Bradstreet se montra, par le fait, très inférieur à sa tâche ; il n'osa s'aventurer à l'intérieur et fit ainsi le jeu

des Indiens du Nord qui eurent tout le loisir de *massacrer leurs prisonniers*, puis de se retirer tranquillement.

POURPARLERS INDIENS

Sitôt après l'arrivée de Bouquet à Fort-Pitt, un parti de dix Indiens se montra sur la rive opposée du fleuve pour solliciter une entrevue. Pensant qu'il s'agissait là d'une de leurs ruses habituelles pour se procurer des informations exactes sur l'effectif et le plan de l'expédition, Bouquet leur fit dire d'avancer.

Trois d'entre eux consentirent, bien malgré eux, à traverser la rivière et à se rendre au fort. Comme ils n'étaient porteurs d'aucun message, ni d'aucune proposition nouvelle, ils furent convaincus d'espionnage et retenus prisonniers comme tels, tandis que le reste de la bande détalait prestement. Le 20 septembre, le colonel les fit suivre par l'un de ces trois marauds chargé d'un message destiné aux chefs des tribus delawares et shawaneses avec lesquelles Bradstreet prétendait avoir conclu un traité de paix le 5 août.

« Il leur disait que s'il était fait le moindre mal à ses por-
» teurs de dépêches, lui, Bouquet, ferait aussitôt périr les
» deux otages et saurait ensuite tirer des Indiens une ven-
» geance terrible. Il leur demandait pourquoi, s'il était vrai
» qu'ils eussent conclu le 5 août un traité de paix avec
» Bradstreet, ils n'avaient pas encore rappelé des frontières
» leurs guerriers, et comment ils expliquaient les meurtres
» commis dès lors de plusieurs personnes.

» Il leur annonçait qu'il allait marcher contre eux pour
» les attaquer et les détruire comme des gens sans foi et
» sans loi.

» Il leur offrait cependant un moyen de se soustraire, eux
» et leurs familles, à sa légitime colère :

» 1° En donnant satisfaction pour les actes d'hostilité
» commis.

» 2° En laissant passage libre aux express qu'il envoyait
» à Détroit au colonel Bradstreet avec des dépêches, et en
» les escortant au besoin de manière à ce qu'ils fussent de
» retour dans les vingt jours. »

Il ajoutait « qu'il aurait été dernièrement en son pouvoir
» de les tous exterminer, lorsqu'ils étaient campés au delà
» de la rivière, ainsi qu'ils l'auraient bien mérité après toutes
» leurs perfidies, et que s'ils ne profitaient pas de la clé-
» mence qu'il voulait bien encore leur montrer et lui livrer
» au plus tôt tous les blancs qu'ils retenaient captifs, ils ne
» tarderaient pas à sentir tout le poids de la vengeance d'un
» ennemi justement irrité. »

Il faut remarquer le ton ferme et menaçant que le colonel prit dès le début des négociations, à l'ouverture même de la campagne ; il était destiné à imposer aux sauvages et à leur faire voir qu'ils avaient affaire à un adversaire qui, bien loin de les craindre, les traitait avec une méprisante hauteur.

Le 1er octobre, deux émissaires indiens, un *Onondago* et un *Onéida*, délégués par deux tribus du Nord qui font partie du groupe des Six-Nations, vinrent au Fort-Pitt et, sous couleur de l'amitié qui subsistait entre eux et les Anglais, firent toutes sortes de représentations au colonel pour chercher à le dissuader de se porter en avant avec son armée, invoquant les motifs de prudence, usant de l'intimidation, des belles promesses et l'engageant surtout à relâcher les deux Indiens capturés comme espions ; tout cela dans l'intention évidente de retarder l'expédition jusqu'à ce que la mauvaise saison la rendît impossible. Bouquet n'en fut pas dupe et leur déclara carrément qu'en présence de la déloyauté des Delawares et des Shawaneses, il n'avait pas autre chose à faire qu'à marcher contre eux et qu'il serait prêt à écouter leurs propositions une fois arrivé à Tuscarowas.

Le mardi, 2 octobre, tout était réglé pour le départ.

Les règles de la discipline furent rendues plus rigides, et deux déserteurs surpris en flagrant délit et amenés devant le front furent passés par les armes. Aussi bien tout déserteur était dès ce moment-là un homme mort, car les espions ennemis rôdaient invisibles, guettant tous les mouvements de l'armée.

Celle-ci se composait de 1500 hommes environ, y compris les guides et autres gens nécessaires.

Le plan de la marche fut exactement mesuré et relevé par le service des ingénieurs royaux, et la carte en fut dressée à mesure, étape par étape.

L'ordre était le suivant : D'abord un corps de chasseurs virginiens détachant toujours trois partis à la découverte, dont l'un avec un guide frayait le chemin du milieu pour l'armée ; à droite et à gauche les autres battaient l'estrade sur la même hauteur. Venaient ensuite les sapeurs, charpentiers et ouvriers, tous munis de haches et d'outils, soutenus par deux compagnies d'infanterie légère en trois sections, sous la direction de l'ingénieur en chef, pour établir trois chemins différents pour les troupes escortant le convoi, savoir :

Le front du carré composé des restes du 42e et du 60e de ligne, marchant sur une seule file dans le sentier de droite. Le premier bataillon de Pensylvanie, formant le flanc gauche en ligne parallèle sur la piste de gauche. Le corps de réserve consistant en deux pelotons de grenadiers suivait les flancs droit et gauche du carré. Le second bataillon de Pensylvanie formait l'arrière du carré et suivait le corps de réserve en deux files simples dans les sentiers de gauche et de droite.

Au milieu, le convoi. Un gros de cavalerie légère couvrait

l'arrière du carré, suivi d'un autre corps de chasseurs virginiens en arrière-garde. Les chasseurs pensylvaniens partagés également en deux files simples, flanquaient à une certaine distance la droite et la gauche du carré. Les munitions, instruments, outils, étaient en queue de la première colonne, soit du front du carré, suivis du bagage des officiers et des tentes. Le gros et le menu bétail suivaient par troupeaux distincts avec leurs gardiens et bergers. Immédiatement après le bagage, venaient encore les provisions de vivres en quatre divisions ou brigades de chevaux de charge avec, à la tête de chacune, un piqueur.

La troupe devait avancer dans le plus profond silence et chaque soldat marcher à deux verges (yards, = mètres) l'un de l'autre. Lorsqu'une file ou section de file s'arrêtait, tout devait faire front en dehors ; si l'on était attaqué en marche, on devait faire halte à l'instant et se préparer à former le carré au premier signal. La cavalerie légère devait se retirer dans le carré avec le bétail, les vivres, munitions et bagages.

Toutes les dispositions étaient aussi prévues en cas d'attaque de nuit, de même que pour les campements, gardes communications entre sentinelles, signaux et autres détails de service.

Le mercredi, 3, l'armée quitta Fort-Pitt et fit près d'un mille et demi ; jeudi, neuf milles 1/4 ; le vendredi, on reconnut *Loggstown*, ville delaware abandonnée ; le samedi, la *Grande Crique des Castors*, grande station abandonnée depuis peu. Un homme enlevé par les Delawares la semaine précédente parvint à leur échapper et à rejoindre la colonne rapportant que la marche était suivie pas à pas. On relève plus loin les traces de quinze Indiens ; dimanche, six milles ; lundi, la *Petite Crique des Castors* est franchie à gué ; mardi, on quitte le chemin ordinaire qui conduit aux villes indiennes d'en bas ; le trajet devient de plus en plus mauvais et

difficile. On arriva en présence d'un arbre national recouvert de peintures qui retraçaient des exploits de guerres et d'expéditions ; mercredi, la *Crique jaune* fut laissée à gauche et le lendemain on traversa une branche du *Muskingum* que, le jour suivant, on longea à gauche pour déboucher dans un terrain splendide de savanes de toute beauté : le samedi, la *Nemenshehelas-creak* fut franchie un peu en-dessus de sa jonction avec la dite branche du Muskingum. Un peu plus bas, au-dessous de la fourche des deux bras de rivière se trouve *Tuscarowas*, endroit dans une situation ravissante entourant des masures ruinées qui pouvaient abriter une tribu de cent cinquante guerriers.

Le dimanche, 14, fut jour de repos. Les deux express expédiés de Fort-Pitt avec les missives pour le colonel Bradstreet rejoignirent et firent rapport : « Qu'à quelques » milles de Fort-Pitt, ils avaient été faits prisonniers par les » Delawares et conduits à une de leurs villes située à » 16 milles de là, où on les garda jusqu'au moment où les » sauvages, avisés de l'approche de l'armée, les relâchèrent et » les chargèrent d'aller dire au colonel que les chefs des » Delawares et des Shawaneses étaient en chemin pour » venir le plus tôt possible traiter de la paix avec lui. »

Le lundi, 15, on fit vingt milles et quarante perches en suivant le cours du Muskingum. Le lendemain, six Indiens vinrent informer le colonel que tous les chefs étaient assemblés à huit milles du camp, prêts à traiter de la paix qu'ils avaient hâte de conclure.

PALABRE SOUS LA FEUILLÉE

Bouquet leur fit dire qu'il leur donnerait audience sous une « feuillée » (hutte de branchages) que l'on dresserait à quelque distance du camp. En attendant il fit élever un petit fort palissadé, afin d'y déposer les provisions dont l'armée aurait besoin pour le retour, et la délester ainsi d'une grande

partie de ses prolonges; et comme on se trouvait alors sur le territoire même de ces Indiens perfides, aux protestations desquels le colonel n'accordait pas la moindre créance, et dans la proximité de plusieurs corps nombreux de leurs guerriers, Bouquet disposa tout en prévision d'une surprise.

Mercredi, 17. Le colonel, avec la plus grande partie des troupes régulières, les volontaires virginiens et la cavalerie légère, s'avança du camp en grand apparat se dirigeant vers la « Feuillée » érigée pour la conférence. A peine ces troupes, rangées pour donner le plus d'éclat possible à une brillante parade, eurent-elles pris position, que les Indiens se présentèrent de leur côté. On les conduisit à la Feuillée. Sitôt installés, ou plutôt accroupis, ils s'empressèrent d'allumer au feu du conseil leur longue pipe, ou calumet, selon leurs rites traditionnels. Cette cérémonie terminée dans le plus rigoureux silence, leurs orateurs délièrent les poches qui renfermaient leurs *wampums*, cordons ou ceintures symboliques composées de coquillages assemblés suivant certains dessins de couleurs diverses. C'étaient là pour eux les gages les plus authentiques de leur parole.

La députation des chefs se composait : pour les *Senecas*, de *Kyaschuta* [1], leur grand chef et de quinze guerriers; pour les *Delawares*, de *Custaloga*, chef des Loups, et du *Castor*, chef des Dindons, avec vingt guerriers ; pour les *Shawaneses*, de *Keissinaughta*, un de leurs chefs, avec six guerriers. Cœur-de-tortue et Castor prirent à tour la parole, non sans avoir émis d'abord leur inévitable monosyllable « Oah! » [2].

Ce qu'ils avaient à dire consistait sommairement en excuses au moyen desquelles ils prétendaient pallier la conduite perfide et brutale qu'ils avaient tenue à notre égard, en en rejetant tout le blâme sur l'imprudente témérité de leurs

[1] Cœur-de-tortue.

[2] Tel en est le son pour une oreille française Voyez Chateaubriand, Les Natchez. — Une gravure du temps représente cette scène dans la Relation historique, etc.

jeunes gens et l'hostilité des nations de l'ouest ; après quoi ils demandèrent la paix de la manière la plus avilissante et la plus basse, promettant chacun pour son compte de restituer tous les prisonniers.

Le colonel les congédia, sans plus, leur signifiant qu'il leur ferait réponse le lendemain. Mais le mauvais temps empêcha jusqu'au 20 de renouveler le palabre.

Il leur dit alors « qu'il n'admettait en aucune façon le fal-
» lacieux prétexte par lequel ils rejetaient la responsabilité
» des actes hostiles sur l'ardeur belliqueuse de leurs jeunes
» gens, puisque ceux-ci devaient obéissance à leurs chefs.
» Quant aux autres nations, les Anglais pouvaient parfaite-
» ment les protéger contre elles, ainsi qu'ils l'avaient déjà
» fait en plus d'une occasion. Il leur remontra plusieurs
» exemples de leur perfidie : massacres, pillages, sièges des
» forts, attaques des troupes du roi, etc., et enfin leur
» récente mauvaise foi vis-à-vis de Bradstreet dans les pro-
» messes qu'ils avaient faites à cet officier de restituer leurs
» captifs et de rappeler leurs partis en maraude sur les
» frontières. Toujours ils avaient violé leur parole et enfreint
» leurs engagements malgré leurs protestations et les pré-
» sents qu'ils avaient acceptés. Cela étant, leur dit-il, je
» vous préviens que nous ne voulons plus être les dupes de
» vos promesses, et cette armée ne quittera pas votre pays
» avant que vous n'ayez satisfait à toutes les conditions
» sans exception qui doivent précéder un traité avec vous..
» D'ici à douze jours, vous remettrez entre mes mains à
» *Waukatamike* tous les prisonniers jusqu'au dernier :
» Anglais, Français, femmes, enfants, adoptés, mariés ou
» vivant à n'importe quel titre parmi vous, et avec eux tous
» les nègres. A tous vous fournirez vêtements, provisions et
» chevaux nécessaires en vue de leur retour jusqu'à Fort-Pitt. »

» Alors seulement vous connaîtrez les conditions d'une
» paix possible. »

Jusque-là il refusait de les appeler « Frères ! », il refusait de leur tendre la main et d'accepter aucun symbole de leur cérémonial. Aussi prudent et avisé que brave et généreux, Bouquet imposa, par le ton de son discours et son attitude glaciale, une terreur démesurée aux sauvages consternés ; leur caractère altier fut entièrement subjugué par tant de hauteur. Ils étaient comme le fauve devant le dompteur.

DÉLIVRANCE DES CAPTIFS

Avec les marques de la plus abjecte servilité, les Indiens promirent de se conformer de point en point à toutes ses exigences. Les Delawares livrèrent sur-le-champ dix-huit prisonniers qu'ils avaient amenés avec eux ; ils présentèrent, en outre, quatre-vingt-trois petites baguettes blanches équivalant au nombre des prisonniers restés dans leurs wigwams et qu'ils s'engagèrent à remettre au plus tôt. Les Shawaneses avaient manqué à la convocation du colonel soit en ne venant pas avec leur roi, soit en n'amenant aucun captif. Ils reçurent l'avis sec et net de ne pas pousser à bout la patience du commandant.

L'armée s'avança encore d'une trentaine de milles plus au sud, vers les *Fourches du Muskingum*, où il avait été décidé de recevoir livraison de tous les captifs plutôt qu'à Waukatamike. Les principaux chefs de chaque tribu furent gardés comme otages, en garantie contre quelque surprise ou trahison. Toutes les précautions furent prises pour empêcher un soulèvement général des tribus et le meurtre des prisonniers, ainsi que pour assurer l'entière exécution de toutes les clauses de la restitution. Les mesures prises par Bouquet inspirèrent aux Indiens tant de respect et de confiance, en les remplissant en même temps d'une telle terreur, qu'ils se montrèrent humblement soumis à ses ordres.

Des courriers furent expédiés dans toutes les directions et près d'une centaine de prisonniers furent amenés au

camp. De ce nombre étaient quatre-vingt-dix Virginiens, dont trente-deux hommes faits, et soixante-sept femmes et enfants. Plusieurs des volontaires avaient leur femme, leurs enfants ou amis parmi les captifs et les scènes qui signalèrent le moment du revoir et de la reconnaissance après cette longue séparation remuaient les cœurs les plus insensibles. La plupart des prisonniers avaient été enlevés aux leurs dans l'invasion terrible qui, en 1755, se répandit comme un furieux ouragan sur les défrichements, après le désastre de Braddock à la Belle-Rivière.

Les Indiens eux-mêmes n'étaient pas les derniers à donner de violents témoignages d'émotion, car ils avaient conçu le plus profond attachement pour leurs captifs adoptés et traités en hôtes et amis bien plus qu'en esclaves, et cette affection se trouvait dans la plupart des cas partagée par les victimes pour leurs ravisseurs. Il faut le rappeler, en effet, quand un Indien a une fois adopté quelqu'un celui-ci est traité dès lors comme un membre de la famille[1]. Les femmes étaient, paraît-il, absolument à l'abri de toute insulte et n'étaient jamais forcées de prendre un mari contre leur gré.

Beaucoup de guerriers shawaneses étaient absents à la chasse, de sorte que près de cent captifs ne purent être rendus. Des otages furent remis en nantissement jusqu'au retour des futurs affranchis à Fort-Pitt.

Bouquet conserva une attitude froide et réservée jusqu'à ce que toutes les conditions prescrites fussent remplies dans la mesure de ce qui était matériellement possible; il savait que dans ces circonstances toute concession serait considérée comme de la timidité ou de l'indécision; l'indulgence ne saurait avoir de prise sur le sauvage, alors qu'il sait qu'on

[1] Pour apprendre à connaître plus à fond les mœurs et la langue des sauvages, l'aventurier Bougainville s'était fait adopter vers 1750 par les Iroquois du Sault St-Louis sous le nom de Garoniatsigoa soit « le grand ciel en courroux ». Il n'eut qu'à se louer de sa famille adoptive et de ses frères rouges. (Pierre Margry). Relations et mém. inédits... Paris 1867.

est en droit d'exiger. Ayant ainsi complètement convaincu les Indiens de sa bravoure et de son mécontentement à chacune de leurs tentatives de lui donner le change, Bouquet convoqua les chefs dans une rustique salle de conférence et leur exprima sa satisfaction de leur conduite, ainsi que son désir d'en arriver à poser les bases d'une paix durable.

DERNIÈRES PRESCRIPTIONS

Kyasutha, le principal agent de Pontiac parmi les tribus d'occident, le chef du grand mouvement contre Fort-Pitt et à Bushy-Run, ouvrit la conférence par un de ces discours métaphoriques et dans ce langage éloquent si caractéristique des orateurs indiens :

« Frères, dit-il, avec ce collier de wampum j'essuie les » larmes de vos yeux. Nous vous remettons ces trois pri- » sonniers, les derniers de votre chair et de votre sang qui » soient restés parmi les Senecas et la tribu Delaware de » Custaloga. Avec cette ceinture nous assemblons, réunis- » sons et ensevelissons les ossements de ceux qui ont été » tués dans cette malheureuse guerre que l'Esprit du Mal a » suscitée entre nous. Nous couvrons ces os ensevelis afin » qu'il n'en soit plus jamais question ; encore une fois nous » couvrons de feuilles le lieu de leur sépulture afin qu'on ne » puisse plus jamais l'apercevoir.

» Et comme nous avons été longtemps détournés les uns » des autres et que le chemin entre vous et nous a été » obstrué, nous étendons ici cette ceinture afin qu'il soit » rouvert et déblayé, et que nous puissions voyager en paix » pour aller visiter nos frères comme ont fait nos ancêtres. » Aussi longtemps que vous la tiendrez par un bout et nous » par l'autre, nous ne saurions manquer de discerner et de » prévenir tout ce qui pourrait troubler notre amitié. »

Le colonel répondit, qu' « il avait écouté avec plaisir ce

» que le chef venait de dire ; qu'il recevait les trois prison-
» niers comme étant les derniers qu'ils avaient à lui remettre
» et qu'il se joignait à eux pour enterrer les os de ceux que
» la guerre avait dévorés, en sorte que le lieu de leur sépul-
» ture ne pût être retrouvé. » — (Il en fut ainsi pour celui-là même de Bouquet. Etrange corrélation ! — Remarque du transcripteur.) — « Quant à la paix, continua-t-il, vous
» l'aurez, je ne m'y oppose plus. Le Roi, mon maître et votre
» père m'a envoyé pour faire la guerre ; il a d'autres servi-
» teurs pour les négociations de la paix. Le Chevalier Wil-
» liam Johnson est muni des pouvoirs pour traiter avec
» vous. C'est à lui qu'il faudra vous adresser ; mais nous
» avons d'abord deux points à régler :

» 1° Comme la paix ne saurait être définitivement con-
» clue ici, vous me livrerez deux otages pour les Senecas, et
» deux autres pour la tribu de Custaloga ; ils demeureront
» entre nos mains à Fort-Pitt, comme garantie pour nous
» que vous ne commettrez plus la moindre hostilité, ni vio-
» lence contre quel que ce soit des sujets de Sa Majesté ;
» lorsque la paix sera faite et stipulée, ces otages, dont on
» aura tout le soin imaginable, vous seront fidèlement
» rendus.

» 2° Il faut que les délégués que vous enverrez au Cheva-
» lier William Johnson soient pleinement autorisés à traiter
» de votre part pour vos tribus de telle sorte que votre
» parole sera engagée par la leur. Dans le traité qui sera fait
» avec vous, tout ce qui concerne le trafic et autres relations
» sera établi par Sir William, de manière à rendre la paix
» durable à jamais ; et les délégués que vous lui enverrez,
» aussi bien que les otages que vous me remettrez, vous les
» choisirez en ma présence et me les ferez agréer. »

Ces conditions, quelque dures qu'elles fussent, furent exécutées à la lettre ; cinq chefs présentés, le dimanche 11 novembre, par le roi Castor, reçurent l'agrément de Bouquet

pour être délégués à Sir William et six autres en qualité d'otages. Alors seulement pour la première fois et à la grande joie des Indiens, le colonel consentit à leur donner la main ; il leur promit en même temps que, dès son retour, il remettrait en liberté les deux chefs Pipe et John, restés en otages à Fort-Pitt.

Mais tout n'allait pas à souhait avec la tribu des Tortues ; leur roi *Nettowhatway* s'obstinait à ne pas se rendre aux convocations réitérées de Bouquet et se faisait représenter par son frère *Kelappama*. Le colonel le déclara déchu de sa dignité, et invita sa tribu à proposer un autre roi, ordre qui fut également suivi quelques jours après.

Bouquet cependant n'était pas sans inquiétude ; les nouvelles venues du nord le préoccupaient. Dans les derniers jours d'octobre déjà, *Pierre*, le chef des *Caughnawagas* (près du Sault St-Louis) accompagné de vingt guerriers, lui avait apporté de Sandusky une lettre du colonel Bradstreet, en réponse à celle que Bouquet lui avait fait remettre par l'Onondaga et l'Onéida venus à Fort-Pitt, et disant en substance : « Qu'il n'avait rien pu terminer avec les Shawaneses » et Delawares, ni obtenir d'eux aucun prisonnier ; qu'il » avait donné connaissance à toutes les nations indiennes » jusqu'à l'Illinois, la Baie, etc., des instructions qu'il avait » reçues du général Gage touchant la paix qu'il avait faite » récemment ; qu'il avait remonté le lac de Sandusky et la » rivière des Miamis aussi haut que celle-ci était navigable pour » des canots indiens, il y avait près d'un mois, mais qu'il » avait estimé impossible de se maintenir plus longtemps » dans ces parages ; qu'il y avait eu urgence pour lui de s'en » retirer par une autre voie », etc. Fâcheuse affaire si elle eût été connue des Indiens ! Les Caughnawagas rapportèrent en outre que les tribus des Lacs avaient livré fort peu de leurs prisonniers, que les Ottawas avaient massacré les leurs et que les autres nations avaient ou fait de même, ou conservé les leurs.

VELLÉITÉS DILATOIRES DES SHAWANESES

Les *Shawaneses* persistaient à se dérober aux négociations, et bien que cette peuplade se vît dans la nécessité de se soumettre aux mêmes conditions que les autres tribus, ils continuaient à user de procédés dilatoires et de maussade arrogance qui rendaient leur conduite fort suspecte.

Le 12 novembre une conférence avec eux fut appointée ; ils s'y firent représenter par leurs chefs *Keissinautchtha* et *Nimwha*, assistés des *Faucon Rouge*, *Lavissimo*, *Bensivasica*, *Eweecunwee*, *Kikliki* et de quarante guerriers ; les chefs *Cauchnawagas*, *Senegas* et *Delawares* avec une soixantaine des leurs s'y rencontrèrent également.

Leur orateur fut le *Faucon Rouge*, qui s'acquitta de son discours en un style empreint à la fois d'un ton farouche et de soumission bénévole, et dont voici un ou deux passages :

« Frère, écoutez vos jeunes frères. Comme nous découvrons dans vos yeux un certain mécontentement contre » nous, nous essuyons et effaçons maintenant toute chose » mauvaise qui a été entre vous et nous, afin que vous puissiez voir clair. Vous avez entendu beaucoup de mauvais » rapports sur notre compte : nous en nettoyons vos oreilles, afin que vous puissiez nous écouter. — Nous balayons » tout ce qui est mauvais de votre cœur, afin qu'il soit » comme le cœur de vos ancêtres quand ils ne pensaient » rien que de bon ». (Ici il remit un cordon au colonel.)

» Frère, lorsque nous vous vîmes marcher vers ces quartiers, vous avanciez contre nous le *tomahawk* en main ; » mais nous, vos jeunes frères, le prenons de vos mains, et » le jetons en haut vers Dieu [1], afin qu'il en dispose selon

[1] L'Esprit du Bien ; au lieu d'enterrer la hache de guerre selon la coutume, car on pourrait la déterrer, il la jette vers le Bon Esprit pour qu'elle disparaisse à jamais, emblème de stabilité et de durée.

» son bon plaisir ; moyennant quoi nous espérons ne plus
» le revoir jamais. Permettez-nous donc, Frère, de vous
» prier, vous qui êtes un guerrier, de prendre cette chaîne
» d'amitié (il lui tend un second cordon) et de l'accepter de
» nous qui sommes guerriers aussi. Ne songeons plus à
» nous faire la guerre, par pitié pour nos vieillards, nos fem-
» mes et nos enfants. »

Le malin orateur donnait ainsi à entendre, par ces derniers mots, que ce n'était que par pure compassion pour l'âge et le sexe, que sa nation condescendait à déposer les armes.

Après cela, il produisit le traité conclu entre eux et le gouvernement de Pensylvanie en 1701, et trois missives de ce gouvernement sous différentes dates, puis il termina par ces mots :

« Maintenant, Frère, oublions, je vous prie, de part et
» d'autre, nos dissentiments et renouvelons l'amitié que ces
» signes tracés nous rappellent avoir existé entre nos
» pères. »

Au nom de ceux de sa nation qui étaient alors à la chasse, trop loin pour qu'il fût possible de les prévenir, il promit qu'ils se rendraient à Fort-Pitt, au printemps prochain très certainement et y conduiraient le reste des prisonniers.

La saison, déjà fort avancée, ne permettant pas au colonel de s'attarder dans ces parages reculés, force lui fut de se montrer satisfait du nombre de captifs amenés par les *Shawaneses*, quitte à recourir aux moyens les plus énergiques pour s'assurer de leur fidélité, soit par des otages, soit par les engagements les plus solennels pour la délivrance du solde des prisonniers. En outre, il les gourmanda sévèrement à propos de leur conduite antérieure et leur dit « que leur
» discours lui aurait été plus agréable si leurs actes avaient
» été d'accord avec leurs paroles. Vous avez, leur dit-il,
» beaucoup parlé de paix : mais vous avez négligé de

» remplir l'uniqne condition moyennant laquelle vous pourrez
» l'obtenir. *Keissinautchtha*, l'un de vos chefs, est venu me
» trouver, il y a un mois, à *Tuscarowas*, et a accepté pour
» votre nation les mêmes articles préliminaires de paix que
» ceux prescrits aux *Senecas* et aux *Delawares*, c'est-à-dire
» de me livrer dans les dix jours tous les prisonniers. Or
» voici qu'après m'avoir fait attendre jusqu'à présent, vous
» m'arrivez enfin, mais avec quelques prisonniers seulement,
» et vous différez jusqu'au printemps pour me donner livrai-
» son du reste ! Quel droit avez-vous donc de prétendre
» ainsi retarder, de votre chef, le terme assigné à tous et
» auquel les Delawares et autres ont tenu leur parole, de
» même qu'ils se sont conformés exactement à toutes les
» autres conditions ? Mais bref, laissons cela, vous allez me
» répondre séance tenante aux questions suivantes :

» 1° Vous engagez-vous à rassembler et livrer tous les
» captifs que vous avez encore en main, ainsi que les Fran-
» çais qui vivent parmi vous, avec tous les nègres que vous
» nous avez enlevés dans cette guerre et dans les précé-
» dentes ; et cela sans exception ni défaite quelconque par
» laquelle vous pourriez essayer de frustrer notre attente ?

» 2° Consentez-vous à remettre entre mes mains six
» otages qui me répondront soit de votre exactitude à exé-
» cuter l'article précédent, soit de la sûreté immédiate des
» sujets de Sa Majesté et de leurs biens contre les hostilités
» de vos tribus ? »

Bensivensica prit alors la parole pour dire « qu'ils acquies-
» çaient à donner les otages réclamés ; qu'il allait lui-même
» parcourir les villes du bas pour rassembler ceux de notre
» chair et de notre sang qui restaient parmi eux, et que
» nous les verrions arriver à Fort-Pitt le plus tôt possible [1] ;
» qu'en ce qui concernait les Français, ils n'avaient aucun

[1] Ce qui s'effectua le 9 mai.

» pouvoir sur eux ; que ces gens étaient sujets du Roi
» d'Angleterre et que nous en pouvions faire ce qui nous
» plaisait ; mais qu'il supposait qu'ils s'en étaient retournés
» tous dans leur pays. »

Ils présentèrent ensuite leurs otages et le colonel leur dit que « quoiqu'il fût venu avec le *tomahawk* levé dans sa
» main, néanmoins puisqu'ils avaient pris le parti de se sou-
» mettre, il ne le ferait point tomber sur leurs têtes, mais
» qu'il l'enfoncerait profondément dans le sol pour qu'on ne
» le vît plus ; qu'il les exhortait à user de bonté envers les
» captifs et à ne plus les considérer comme des prison-
» niers, mais plutôt comme leurs frères ». Il ajouta « qu'il
» se proposait de laisser aller avec les Indiens quelques-uns
» des parents de ces captifs, qui s'impatientaient de les voir
» rassembler et conduire au Fort-Pitt ». Enfin il leur promit
» de leur donner des lettres pour le chevalier *William*
» *Johnson* pour avancer et faciliter l'œuvre de la paix, les
» exhortant à être de leur côté exacts dans l'exécution de
» ce qui avait été stipulé d'avance. »

Les chefs des autres nations indiennes, traitant à leur tour les *Shawaneses* de petits-fils ou neveux, leur recommandèrent « d'accomplir leurs promesses et d'être actifs à
» procurer le bien, afin que la paix pût être établie durable
» à jamais. »

(*A suivre*). A. Burnand.